

Bordereau de SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES au capital du GFA CITOYEN CHAMPS LIBRES ¹

Nous vous invitons à remplir le bulletin de souscription en ligne à l'adresse suivante :

<https://framaforms.org/gfa-citoyen-champs-libres-souscription-2025-1745411159>

Ou avec le QR Code

Ou avec la version papier ci-dessous :



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E- mail :

Je souhaite souscrire (nombre) parts sociales de 100 €², pour un montant total de €

Date :

Je participerai à l'AG du 21 juin 2025³ : Oui ☐ Non ☐

Ce bordereau est à envoyer ou à déposer au siège social (cf ci-dessous) accompagné :

⇒ d'un chèque à l'ordre du GFA du montant des parts sociales souscrites

⇒ et une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité

GFA citoyen Champs Libres

Siège social : 30 rue de la gare 21410 Mâlain

Capital Social : 183 600 Euros / 812 835 882 R.C.S. Dijon

www.alternatives-agriculturelles.fr / gerance.gfa@alternatives-agriculturelles.fr

¹En souscrivant au capital social, vous devenez de facto associé du GFA.

²Selon les règles statutaires que nous nous sommes données et pour privilégier la participation citoyenne la plus large possible, aucun sociétaire ne peut détenir plus de 10 % du capital social : le nombre individuel de parts sociales autorisées est donc limité à un maximum de 210 dans l'hypothèse de l'augmentation visée.

³Dans tous les cas, vous serez convoqué et les documents nécessaires vous seront adressés.